LE 31 JANVIER à 10H30

RASSEMBLEMENT DES PROFESSIONNELS DU SOCIAL
ET ASSEMBLEE GENERALE
DEVANT LE CONSEIL GENERAL

Depuis 2010, le Président du Conseil Général, Eric Ciotti, a œuvré pour la réduction des budgets pour le financement de l'action sociale et imposé de nouvelles orientations axées sur le contrôle social : la prévention spécialisée et l'action éducative en milieu ouvert ont été particulièrement attaquées.

En juin 2013, le Président du Conseil Général, Eric Ciotti, a annoncé encore des coupes draconiennes à venir. Sans aucun débat, aucune réflexion avec les acteurs de terrains, il veut mettre ces « menaces » à exécution. Ainsi le 31 janvier 2014, il présente aux conseillers généraux des baisses généralisées et argumentées : « être visible du public », « assurer un climat serein auprès des commerçants », « prévenir les actes d'incivisme ».

Sont notamment concernés : les budgets de la prévention spécialisée, les foyers de jeunes travailleurs, l'accueil des mineurs étrangers isolés, la diminution de places au foyer de l'enfance (fermeture des studios), le regroupement et la concentration de jeunes en difficultés dans de plus grosses unités d'accueils, le retrait de l'accompagnement social éducatif dans les foyers de jeunes travailleurs.

La position du Président du Conseil général est claire :

- les actions éducatives menées au quotidien auprès des enfants et des familles, par des professionnels qualifiés et diplômés, lui importent peu,
- ce qu'il veut, ce sont des actions visibles, médiatiques, à un coût de plus en plus restreint ne permettant pas l'embauche de personnels qualifiés.

Alors qu'allons-nous faire ?

Pour les salariés en poste, dans les associations, les MSD, la PJJ, le Conseil Général, le Foyer de l'Enfance : continuer à accepter sans rien faire que notre expérience et nos qualifications soient bafouées ? Regarder impuissants tout le maillage social et éducatif se déliter jour après jour, en étant fatalistes : « c'est normal, il n'y a plus de budget » !

Pour les jeunes professionnels en cours de formation, comme ceux de l'IESTS : arrêter leur cursus faute de débouchés ? A quoi bon se former, puisque les diplômes ne sont plus reconnus et que les licenciements économiques s'intensifient ?

Il ne faut pas se leurrer, en sinistrant le bassin de l'emploi du social, les salariés qualifiés se retrouvent au chômage et n'ont aucune perspective de mobilité puisque tous les employeurs font des plans sociaux. Alors quelles seront les perspectives pour les centaines de futurs diplômés des centres de formation ?

Nous devons réagir, sur le fond et dans la durée.
Nous ne devons plus accepter sans rien faire, et cautionner la mise en concurrence organisée par les financeurs.
Nous devons tous ensemble réagir et défendre les valeurs qui nous animent : en tant que travailleurs socio-éducatifs nous savons qu'en ces temps difficiles notre travail de maillage au quotidien permet de créer du vivre ensemble et de protéger les plus défavorisés d'entre nous.

Il nous faut, tous ensemble, créer une mobilisation sociale et citoyenne à la hauteur des enjeux. Participons massivement à l'action du vendredi 31 janvier 2014 à 10h30 devant le Conseil Général et débattons des suites à donner.

USD CGT Santé Action Sociale 06
34 Bd Jean Jaurés-Nice
cgtsante06@yahoo.fr
0493923786

SUD Santé Sociaux 06
28, avenue Giacobi 06300 Nice
syndicat.sud-sante-06@laposte.net
06.72.58.78.33

CFDT Santé-Sociaux 06
12, Boulevard Delfino 06300 Nice
syndicat-06@santé-sociaux.cfdt.fr
04 93 26 52 36 – 06 79 81 35 53